



- Légende**
- Commune
 - Limite de zone
 - Espace boisé classé (R123-11 a)
 - Emplacement réservé (L123-1-5 8 et R123-11 d)
 - Espaces contribuant aux continuités écologiques et à laFrame Verte et Bleue (R 123-11 i)
 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (R123-12 2)
 - Élément de paysage (bâti et espaces), de patrimoine, point de vue, à protéger, à mettre en valeur (L123-1-5 7 et R123-11 h)
 - Limitations particulières d'implantation des constructions
 - Aléa inondation

COMMUNE DE LAQUENEXY

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT

Règlement graphique
02 / Le Village
1/2000°

Edition du document :	Date de référence :	Procédure en cours :
18 / 07 / 2016	Aprobation du PLU DCM 18 / 07 / 2016	
AGURAM		
Agence d'Urbanisme		
et Agglomérations de Meuse		
3 rue Marceau		
57000 Metz		
Tel : 03 87 21 99 00		

Le fond cartographique est donné à titre indicatif et n'engage en rien la responsabilité de l'AGURAM - Source : D.G.I. 2015

